



COMHAFAT/ATLAFCO

CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA COOPERATION HALIEUTIQUE ENTRE LES ETATS AFRICAINS RIVERAINS DE L'OCEAN ATLANTIQUE

MINISTERIAL CONFERENCE ON FISHERIES COOPERATION AMONG AFRICAN STATES BORDERING THE ATLANTIC OCEAN

## RAPPORT DE MISSION

### « NÉGOCIATIONS DE L'OMC SUR LES SUBVENTIONS À LA PÊCHE : IMPLICATIONS POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST »



14-15 mai 2019

Dakar, Sénégal



COMHAFAT/ATLAFCO

CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA COOPERATION HALIEUTIQUE ENTRE LES ETATS AFRICAINS  
RIVERAINS DE L'OCEAN ATLANTIQUE

MINISTERIAL CONFERENCE ON FISHERIES COOPERATION AMONG AFRICAN STATES BORDERING  
THE ATLANTIC OCEAN

# RAPPORT DE MISSION

## NÉGOCIATIONS DE L'OMC SUR LES SUBVENTIONS À LA PÊCHE : IMPLICATIONS POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

14-15 mai 2019

Dakar, Sénégal

En réponse à l'invitation de l'**International Institute for Sustainable Development (IISD)**, **Monsieur Mohamed Sadiki**, a représenté la COMHAFAT aux travaux de l'atelier organisé à Dakar, du 14 au 15 Mai 2019, sous le thème : Négociations de l'OMC sur les subventions à la pêche : Implications pour l'Afrique de l'Ouest ».

Cet atelier est organisé par l'IISD en partenariat avec le Ministère du Commerce, et des PME du Sénégal, The Pew Charitable Trusts, le Centre pour le commerce, l'intégration et le développement (Enda CACID) et le Réseau sur les politiques de pêche en Afrique de l'Ouest (REPAO).

### **1-Contexte de l'atelier :**

Le 25 septembre 2015, les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ont adopté un Programme constitué de 17 objectifs de développement durable à l'horizon 2030, dont:

**L'ODD 14: Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.**

**La cible 14.6** de l'ODD 14 aborde la question des **subventions a la pêche**, et stipule que:

« **D'ici à 2020, interdire** les subventions à la pêche qui contribuent à la **surcapacité et à la surpêche, supprimer** celles qui favorisent **la pêche illicite, non déclarée et non réglementée** et s'abstenir d'en accorder de nouvelles, sachant que l'octroi d'un traitement spécial et différencié efficace et approprié aux pays en développement et aux pays les moins avancés doit faire partie intégrante des négociations sur les subventions à la pêche menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, »

### **2-OBJECTIF DE L'ATELIER :**

L'**objectif principal** de l'atelier est de soutenir les membres de l'OMC de la région dans leurs efforts visant à négocier avec succès de nouvelles disciplines relatives aux subventions à la pêche à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'atelier a réuni des représentants des pays côtiers de la région, ainsi que quelques représentants du secteur de la pêche et de la société

civile, afin de discuter de manière approfondie des négociations de l'OMC sur les subventions à la pêche et des enjeux qu'elles représentent pour la région. L'atelier vise notamment à aider les pays côtiers ouest-africains à répondre, soutenus par les experts présents, aux trois questions fondamentales suivantes:

- Quelle est la situation générale des pêcheries maritimes et des politiques de subvention dans le monde, et en particulier en Afrique de l'Ouest ?
- Quel impact les règles de l'OMC sur les subventions à la pêche pourraient-elles avoir sur les politiques de subventions et la pêche en Afrique de l'Ouest, et quelles sont les implications potentielles pour la région et ses divers acteurs ?
- Comment un accord peut-il être conçu de manière à refléter les intérêts des pays d'Afrique de l'Ouest et favoriser le développement durable dans la région?

**3-La séance d'ouverture a été présidée par Madame Aminita Assome Diatta, Ministre du commerce et des PME, du Sénégal.**

#### **4-PARTICIPANTS :**

En plus des organisateurs et partenaires cités plus haut, ont pris part aux travaux de l'atelier :

- **les délégués des Etats de l'Afrique de l'Ouest** dans les négociations à l'OMC:

CaboVerde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mauritanie, Sierra Léone, et Sénégal.

-**Les experts de la pêche**, relevant du Bureau régional de la FAO pour l'Afrique, la COMHAFAT, SCRIP, Mission permanente de la République du Sénégal auprès de l'Office des NU, Mission permanente de la République de Sierra Leone auprès de l'Office des NU et des autres organisations internationales, le Centre de Recherches Océanologiques Abidjan (CRO), L'Institut pour les océans et la pêche Université de Colombie britannique, le réseau des femmes de la pêche artisanale du Sénégal.

#### **5-AGENDA DE L'ATELIER**

**Mardi 14 mai**

<b>09:00 – 09:30</b>	<b>Ouverture et remarques de bienvenue</b>
<b>09:30 – 10:15</b>	<b>Session 1 – Un état des lieux des pêcheries maritimes et des subventions à la pêche dans le monde</b>  <i>-Rashid Sumaila, Professeur et Directeur de l'Unité de recherche sur l'économie des pêcheries, Université de Colombie britannique</i>  <i>Questions et discussion</i>
<b>10:15 – 11:15</b>	<b>Session 2 – Négociations de l'OMC sur les subventions à la pêche : Qu'est-ce qui est sur la table et quelles sont les questions à résoudre?</b>

	<p><b>-Ahmed Tejan Kabba</b>, Conseiller, Mission permanente de la République du Sierra Leone auprès de l'Office des Nations Unies et autres organisations internationales</p> <p><b>-Magor Mbaye</b>, Premier conseiller, Mission permanente de la République du Sénégal auprès de l'Office des Nations Unies</p> <p><b>-Malick Diallo</b>, premier conseiller, Mission permanente de la République du Sénégal auprès de l'Office des Nations Unies</p> <p><i>Questions et discussion</i></p>
<b>11:15 – 11:30</b>	<b>Pause</b>
<b>11.30 – 13 :00</b>	<p><b>Session 3 – Pêcheries maritimes en Afrique de l'Ouest : Tour d'horizon et défis</b></p> <p><b>-Ndiaga Gueye</b> (FAO), Fonctionnaire principal des pêches et de l'aquaculture, Bureau régional de la FAO pour l'Afrique</p> <p><b>-Dyhia Belhabib</b>, Investigatrice principale, Ecotrust Canada</p> <p><b>-Monin Justin Amandè</b>, Chercheur, Centre de Recherches Océanologiques, Abidjan (CRO)</p> <p><i>Questions et discussion</i></p>
<b>13:00 – 14:30</b>	<b>Pause</b>
<b>14:30- 15:00</b>	<p><b>Session 4 – Modéliser les implications potentielles des règles de l'OMC sur les subventions à la pêche</b></p> <p><b>-Ernesto Fernandez Monge</b>, Chargé de projet, The Pew Charitable Trusts</p> <p><i>Questions et discussion</i></p>
<b>15 :00-16 :30</b>	<p><b>Session 5 – La pêche à la sardinelle en Afrique de l'Ouest: Une exploration des impacts potentiels de nouvelles règles de l'OMC sur les subventions à la pêche</b></p> <p><b>-Dyhia Belhabib</b>, Investigatrice principale, Ecotrust Canada</p> <p><i>Questions et discussion</i></p>

## **Mercredi 15 mai**

<b>09:00 – 10:30</b>	<p><b>Sessions 6 – Subventions à la pêche et développement durable : Quelles leçons tirer de l'expérience des acteurs du secteur de la pêche?</b></p> <p><b>-Mohamed Sadiki</b>, Conseiller, Expert en politique des pêches, Secrétariat Exécutif de la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT)</p> <p><b>-Malal Sané</b>, Secrétaire Permanent, Commission Sous-Régionale des Pêche (CSRP) <b>Gaoussou Gueye</b>, Président, Confédération africaine des organisations professionnelles de la pêche artisanale (CAOPA)</p> <p><b>-Diaba Diop</b>, Secrétaire Générale, Réseau National des Femmes Transformatrices du Sénégal</p>
----------------------	---

	<i>Discussion</i>
<b>10:30 – 12:30</b>	<p><b>Session 7 – Concevoir un accord qui soutient la durabilité des pêcheries ouest-africaines et favorise le développement durable dans la région</b></p> <p>Discussion autour des trois domaines clés des négociations à l'OMC : (1) La pêche illicite, non-déclarée et non-réglémentée, (2) les stocks surexploités, (3) la surpêche et la surcapacité. En particulier, quels sont les enjeux clés pour la région ? Et quels sont les besoins en termes de traitement spécial et différencié et de renforcement des capacités ?</p> <p><i>Discussion</i></p>
<b>12:30 – 13:00</b>	<b>Clôture</b>